

ÉLOIGNEMENTS DES ÉTRANGERS



LA SITUATION EST EXPLOSIVE !!!

Les dernières instructions instaurées par le Ministre de l'Intérieur pour répondre aux tragiques événements de Marseille et aux récents engagements sur le sujet du Président de la République, ont plongé une fois de plus les policiers dans une situation insurmontable.

Des procédures à n'en plus finir...

➔ **La gestion des étrangers au travers des procédures à engager monopolise une grande partie des enquêteurs qui n'arrivent plus à suivre les enquêtes « courantes ».**

Des escortes qui engendrent des situations ubuesques...

➔ **Particulièrement vers les C.R.A., par manque de places, les policiers sont obligés de traverser la France entière, avec des véhicules trop souvent inadaptés, pour placer en rétention un étranger en situation irrégulière (E.S.I).**

Derniers exemples en date :

LONGWY ➔ CRA de RENNES soit plus de 1300 kms aller/retour

GRENOBLE ➔ CRA de BORDEAUX soit plus de 1300kms aller/retour

Des C.R.A en situation de danger extrême pour les policiers...

➔ **Avec ces mesures administratives en nette croissance, déjà en capacité maximale, les Centres de rétention sont le lieu d'hostilité, et d'actes de violence envers les policiers. *En moyenne ce sont 7 policiers pour 45 Rétentions....**

Combien de temps encore les policiers devront subir des décisions qui n'ont fait l'objet d'aucune anticipation ?

UNITÉ SGP POLICE – FO saisi Monsieur MORVAN directeur général de la police nationale et demande que des solutions soient trouvées en urgence.

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com - 14/11/2017

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Bagnolet, le 14 novembre 2017

Monsieur Eric MORVAN
Directeur Général de la Police
Nationale
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite aux événements de Marseille le 1^{er} octobre dernier, de nouvelles mesures ont été prises pour éloigner certains étrangers. Nous ne porterons, évidemment, aucun jugement sur le fond de ces instructions, par contre il appert qu'il n'en est pas de même pour les moyens dédiés et les conséquences envers les personnels, policiers actifs.

En effet, la publication de ces nouvelles instructions, assorties d'une application serrée par le corps préfectoral, aggrave la situation de beaucoup de nos collègues.

Au premier rang d'entre eux, les policiers exerçant dans les Centres de Rétention Administrative, et par extension les personnels de P.A.F. appelés à les renforcer, doivent assurer la surveillance de centres occupés à leur capacité maximale.

L'hostilité des personnes retenues est grandissante, les actes de violences envers nos collègues se multiplient. De plus le nombre d'escortes pour présentation aux autorités administratives ou consulaires, ou pour embarquements, explosent désorganisant les services et générant une croissance exponentielle du temps de travail des personnels.

.../...

La gestion des étrangers lors de leur appréhension par les services territoriaux détourne, voire parfois monopolise, les enquêteurs des commissariats, venant s'ajouter à leur activité « ordinaire » déjà surdimensionnée.

Je ne saurais passer sous silence l'accentuation du stress communicatif autour de cette problématique : ce phénomène anxiogène, dans le contexte actuel, est parti des préfectures et a très vite gagné les autorités policières, et par déclinaison, en bout de chaîne, les gardiens et gradés des services d'investigation.

Enfin l'escorte des étrangers, particulièrement vers les C.R.A. en mesure de les accueillir, engendre des situations ubuesques. Certains de nos collègues se voient devoir effectuer des temps de vacances inacceptables, sans compter les temps de conduite dépassant l'entendement, parfois dans des conditions matérielles innommables.

Vous conviendrez, je n'en doute pas, que ces situations ne peuvent perdurer : Des dispositions doivent être prises rapidement pour rationaliser les pratiques qui entourent ces missions.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les plus distinguées.

Le Secrétaire Général

Yves LEFEBVRE

